



# CHARTRE DU JARDINAGE ÉCO-RESPONSABLE DE L'ASSOCIATION JARDINOT



POUR TOUS LES JARDINIERS  
SOUUCIEUX DU RESPECT DE LA NATURE  
ET DE L'ENVIRONNEMENT

 **Jardinot**  
Cultivons l'avenir

## POUR TOUS LES JARDINIERS SOUCIEUX DU RESPECT DE LA NATURE ET DE L'ENVIRONNEMENT

Le Jardinage ÉCO-RESPONSABLE correspond à une démarche globale. Il vise à renforcer les impacts positifs des pratiques horticoles et à en réduire les effets négatifs sur notre environnement.

Le Jardinage ÉCO-RESPONSABLE consiste en la mise en œuvre, par le jardinier, de moyens techniques et de pratiques horticoles conformes au respect des principes énoncés ci-après. Elle s'applique à l'ensemble des cultures d'amateur aussi bien dans le potager, le verger et le jardin d'agrément que sur le balcon, la terrasse ou la véranda.

Ces principes portent sur le respect de l'environnement, la maîtrise des risques sanitaires, la santé et la sécurité pour nous comme pour la faune et la flore environnantes, pour aujourd'hui et pour demain.



# LES FONDEMENTS DE NOTRE CHARTE EN 11 POINTS

- 1 | Connaître son terroir :  
sol, environnement...
- 2 | S'informer et échanger  
sur les bonnes pratiques
- 3 | Mettre en œuvre les techniques  
reconnues et innovantes
- 4 | Privilégier la prévention pour la protection  
des cultures, et ne pas avoir comme  
objectif l'éradication
- 5 | Utiliser des produits autorisés pour le  
jardinage amateur seulement si nécessaire  
et d'une façon justifiée et appropriée
- 6 | Gérer les apports en eau d'une façon  
rationnelle et adaptée aux ressources
- 7 | Valoriser au mieux les déchets (emballages  
des produits utilisés, déchets verts et ménagers)
- 8 | Tenir à jour un cahier de jardin :  
plan de culture, rotations, choix des  
variétés, pratiques culturales et résultats
- 9 | Contribuer à la biodiversité
- 10 | Adopter une attitude citoyenne  
et respectueuse de la réglementation
- 11 | Partager avec son entourage le jardinage  
éco-responsable afin de préserver l'avenir

Nota : les fiches « Jardinons Nature » citées dans la suite du texte  
sont téléchargeables sur le site [www.jardinot.fr](http://www.jardinot.fr)

# 1 | CONNAÎTRE SON TERROIR : SOL, ENVIRONNEMENT...

- L'exposition, l'ensoleillement, l'altitude, les vents dominants.
- Les conditions climatiques (vent, pluviométrie, froid, chaleur).
- Les points d'eau, puits, sources, zones inondables (remontées de nappe phréatique, crues), afin d'éviter les risques de pollution.
- Les caractéristiques du sol : structure, texture, acidité, humidité. Se référer à la fiche « Jardinons Nature n° 1 : Bien connaître sa terre »
- Les contraintes du voisinage : grandes cultures, industries, voies de circulation, forêts...
- Les pratiques culturelles du voisinage.



# 2 | S'INFORMER ET ÉCHANGER SUR LES BONNES PRATIQUES DE JARDINAGE

L'information peut se faire à l'aide :

- Des fiches « Jardinons nature » ;
- Du magazine « La vie du Jardin et des Jardiniers » ;
- Des ouvrages, revues diverses et variées ;
- Des associations locales ;
- De cours, de conférences, des salons ;
- Des émissions télé spécialisées ;
- De l'application d'aide à la reconnaissance des bioagresseurs «VIGIJARDIN» utilisable sur smartphone et tablette numérique ;
- Des sites spécialisés : Association JARDINOT : [www.jardinot.fr](http://www.jardinot.fr), site Internet officiel du plan Ecophyto pour le jardinier amateur : [www.jardiner-autrement.fr](http://www.jardiner-autrement.fr), service de réponse aux questions des jardiniers: [www.hortiquid.org](http://www.hortiquid.org) ;
- Des formations : MOOC botanique en ligne, et la formation du Conseil National des Jardins Collectifs et Familiaux (CNJCF) ;
- Des Bulletins de Santé du Végétal (BSV) disponibles gracieusement sur les sites des Directions Régionales de l'Agriculture de l'Agroalimentaire et de la Forêt (DRAAF) certains à destination des jardiniers amateurs ;
- Des jardiniers experts de votre entourage.



## 3 | METTRE EN ŒUVRE DES TECHNIQUES RECONNUES ET INNOVANTES

- ③ Bien travailler sa terre : fiche « Jardins Nature n° 13 : Bien travailler sa terre »
- ③ Bien amender son sol : fiche « Jardins Nature n° 2 : Bien amender sa terre »
- ③ Bien nourrir ses plantes : fiche « Jardins Nature n° 3 : Bien nourrir ses plantes »
- ③ Ne pas laisser un sol nu (paillage - engrais vert...).

## 4 | POUR LA PROTECTION DES CULTURES, PRIVILÉGIER LA PRÉVENTION

Une plante en bonne santé résiste mieux aux maladies et aux parasites :

- ③ Privilégier des plantes adaptées au sol et au climat.
- ③ Pratiquer la rotation des cultures, profiter de l'influence bénéfique de certaines plantes sur d'autres. Se référer à la fiche « Jardins nature n° 12 : Rotation des cultures & Associations des plantes »
- ③ Restreindre la végétation indésirable tout en conservant des zones favorables aux auxiliaires tels les hérissons, orvets, coccinelles, chrysope, etc. ainsi qu'aux insectes pollinisateurs.
- ③ Préférer les traitements préventifs. Ne les utiliser que si les risques sont avérés. Consulter le BSV (Bulletin de Santé du Végétal) de votre région. Dans la mesure du possible, utiliser les méthodes de bio contrôle. Ne pas avoir pour objectif d'éradiquer totalement les ravageurs.

# 5 | UTILISER DES PRODUITS AUTORISÉS POUR LE JARDINAGE AMATEUR SEULEMENT SI NÉCESSAIRE ET D'UNE FAÇON JUSTIFIÉE ET APPROPRIÉE

La suppression progressive des produits phytosanitaires de synthèse, sous l'effet de la réglementation, implique pour tous les jardiniers un changement de stratégie. Désormais l'objectif d'éradication (suppression totale) devra laisser place aux notions de régulation des populations de bioagresseurs (maladies, parasites, herbes spontanées etc..) et d'acceptation de dommages en quantité raisonnable et maîtrisée.

Les actions et produits de biocontrôle qui vous seront proposés (macro-organismes, micro-organismes, médiateurs chimiques et substances naturelles) ne pourront exprimer leur efficacité que si toutes les bonnes pratiques horticoles ont été, au préalable, mises en œuvre. Se référer à la fiche **« Jardinons nature n°5b :**

**Bien guérir avec les produits de biocontrôle »**

Les produits biostimulants ne sont pas des produits de biocontrôle. Ils relèvent de la réglementation sur les matières fertilisantes (norme NFU) et ne peuvent pas revendiquer d'effets directs sur les bioagresseurs.

Hormis les macro-organismes, tous les produits de biocontrôle sont soumis à homologation (AMM= Autorisation de Mise sur le Marché). Celle-ci définit très précisément les usages autorisés (cultures et parasites ciblés ainsi que la dose maximale à utiliser) et les conditions d'utilisation qui permettent une bonne efficacité tout en protégeant l'opérateur et l'environnement.

- ⑤ Faire, le plus tôt possible, le bon diagnostic par une surveillance régulière, afin d'utiliser le traitement adapté au problème. Se référer à la fiche **« Jardinons nature n° 5a : Bien prévenir »**
- ⑤ Éviter les produits totaux qui offrent à la fois un traitement insecticide et fongicide, (il est rare d'être obligé de traiter une plante contre un insecte et une maladie en même temps).
- ⑤ Utiliser le produit adapté au problème et autorisé sur la plante à traiter. Tous les produits proposés aux jardiniers amateurs doivent comporter la mention « Emploi Autorisé dans les Jardins » ; en abrégé : EAJ.
- ⑤ Lire attentivement la notice d'utilisation, avant de procéder au traitement, respecter les doses indiquées et protégez-vous (pantalon, gants, masque, chaussures montantes ou bottes).

- ⑤ Éloigner les enfants et les animaux, respecter les périodes et les heures de traitements préconisées et stocker les produits hors de portée des personnes et animaux vulnérables (armoire dédiée fermant à clé).
- ⑤ Proscrire l'emploi de produits retirés ou interdits à la vente, ainsi que ceux stockés depuis longtemps ou destinés aux professionnels.
- ⑤ Ne mélanger en aucun cas des produits différents ; en effet la bouillie ainsi obtenue peut créer des réactions chimiques dangereuses pour l'utilisateur et l'environnement.
- ⑤ Traiter en l'absence de vent et de pluie.
- ⑤ Jalonner le traitement.
- ⑤ Bien évaluer la dose de bouillie nécessaire en fonction de la surface à traiter.
- ⑤ Utiliser un pulvérisateur régulièrement et correctement entretenu, adapté au traitement et réglé avant l'utilisation. Ne pas jeter les restes de produits et de bouillie dans l'environnement.



## 6 | GÉRER LES APPORTS EN EAU D'UNE FAÇON RATIONNELLE ET ADAPTÉE AUX RESSOURCES

- ③ Arroser au bon moment, de préférence au lever ou au coucher du soleil.
- ③ Adapter le mode d'arrosage à la perméabilité du sol. Peu et souvent en sol sableux ; abondamment et moins souvent en sol argileux.  
Se référer à la fiche « Jardinons Nature n° 1 : Bien connaître sa terre »
- ③ Utiliser le paillage autant que possible afin de limiter l'évaporation de l'eau.
- ③ Biner régulièrement les cultures : "un binage vaut deux arrosages".
- ③ Récupérer le plus possible les eaux de pluies ou non potables.  
Utilisées à température ambiante, elles éviteront les chocs thermiques.
- ③ Préférer des variétés de végétaux ou de plantes adaptées à vos ressources en eau et à la climatologie locale.
- ③ Préférer l'arrosage goutte-à-goutte ou microporeux, à défaut, l'arrosoir, aux systèmes mécaniques qui débordent toujours des zones non cultivées (rotatifs, oscillants...).
- ③ Conserver et entretenir les ruisseaux et les fossés riverains.
- ③ Consulter la fiche « Jardinons Nature n° 15 : Bien maîtriser l'arrosage »



# 7 VALORISER AU MIEUX LES DÉCHETS

(EMBALLAGES DES PRODUITS UTILISÉS,  
DÉCHETS VERTS ET MÉNAGERS)

## 1 - RECYCLAGE DES EMBALLAGES

- ➔ Déposer les produits non utilisables ou non utilisés et les emballages vides dans une déchetterie.
- ➔ Se renseigner auprès de votre mairie en l'absence de connaissance des moyens de collectes mis à disposition.
- ➔ Utiliser les cartons recyclables comme couverture du sol ou dans le compost.

## 2 - DÉCHETS VERTS

Le recyclage d'un certain nombre de déchets verts est possible : paillage, compost, BRF (Bois Raméal Fragmenté). Les plantes malades seront amenées à la déchetterie.

## 3 - COMPOSTAGE

Il permet de valoriser soi-même de très nombreux végétaux mais demande quelques précautions.

- ➔ Se référer à la fiche « Jardignons nature n° 9 : Fabriquer son compost »

# 8 | TENIR À JOUR UN CAHIER DE JARDIN : PLAN DE CULTURE, ROTATIONS, PRATIQUES CULTURALES ET RÉSULTATS

Tenir à jour un cahier de jardin, c'est noter et dater ses observations, ses expériences, ses succès et ses échecs. C'est la meilleure leçon de jardinage, car elle est écrite comme elle a été vécue par le jardinier, adaptée à son jardin et à son environnement.

- Établir le plan du jardin. Déterminer ainsi les bonnes implantations des différentes planches en rapport avec la rotation des cultures et les associations de légumes et fleurs favorables ou défavorables.
- Déterminer les principales maladies et les principaux ravageurs.
- Noter et dater les interventions pour chaque espèce et variété : semis, repiquages, traitements...
- Noter et dater les résultats obtenus au cours de la saison et les conditions climatiques.
- Observer les résultats et comparer avec les années précédentes.
- Tirer un bilan en fin de saison en notant les réussites et les échecs, et en indiquant le pourquoi (erreurs à ne pas commettre, astuces à reprendre, dates à respecter...).
- Établir votre stock de graines et le tenir à jour.
- Éventuellement, coller quelques photos significatives.

Support informatique, cahier de jardin, livre de bord, agenda, à chacun son aventure, dans tous les cas constituer ainsi une véritable mémoire des actions au jardin.



# 9 | CONTRIBUER À LA BIODIVERSITÉ

- Par biodiversité il faut comprendre la diversité végétale des plantes cultivées, mais également du monde végétal spontané ainsi que la diversité animale. C'est-à-dire l'ensemble du monde du vivant.
  
- La biodiversité contribue à limiter la propagation des maladies par une diversité importante d'espèces et variétés de plantes qui sont résistantes ou tolérantes à différentes maladies.
  
- Le jardinier amateur doit être le promoteur de la biodiversité des plantes cultivées, diversité des espèces et diversité des variétés à l'intérieur de chaque espèce. Il doit :
  - > Aménager son jardin pour favoriser et accueillir ces biodiversités (friches, haies, abris, nichoirs, mare, zones humides...) contribue à un équilibre de l'écosystème et permet de maintenir la population des ravageurs en dessous du seuil de nuisance.
  
  - > Favoriser les insectes pollinisateurs par des plantes attractives et les protéger en respectant les périodes de traitements.



# 10 | ADOPTER UNE ATTITUDE CITOYENNE & RESPECTUEUSE DE LA RÉGLEMENTATION

Le jardinier amateur doit être soucieux de l'environnement dans lequel il vit et il cultive. Pour cela, il fera appel à des pratiques de jardinage respectueuses de la nature. Dans cet objectif il doit :

- Se tenir informé ou se renseigner sur la réglementation locale, nationale ou européenne.
- Entretien régulièrement le jardin.
- Biner, sarcler pour économiser l'eau.
- Arroser le plus économiquement possible.
- Désherber manuellement.
- Ramasser et détruire les ravageurs et leurs larves.
- Protéger les auxiliaires.
- Respecter le voisinage en limitant les nuisances pour autrui (particulièrement les nuisances sonores).
- **Veiller à ne pas faire subir à ses voisins ce que vous n'aimeriez pas subir de leur part.**



# 11 | PARTAGER AVEC SON ENTOURAGE LE JARDINAGE ÉCO-RESPONSABLE AFIN DE PRÉSERVER L'AVENIR

Le jardinier qui respecte cette charte se doit de la défendre et de la faire connaître à son entourage. La prise de conscience de l'importance à garder une terre **SAINE** pour les générations futures doit être un réflexe naturel pour un enjeu collectif.

